

Contrat de Maîtrise d'œuvre

Le fonctionnement, étape par étape

1^{ère} étape, Diagnostic

Notre équipe spécialisée dans les travaux de rénovation et d'aménagement vous proposera un premier diagnostic sur site, pour étudier la faisabilité de vos travaux, vous conseiller et vous donner une 1^{ère} évaluation du coût global.

Honoraires : forfait de 150 € TTC

2^{ème} étape, Étude

À l'issue du rapport de cette première visite, si vous souhaitez confier vos travaux à ODR, il vous sera proposé une "Convention préalable d'étude", pour aboutir à un dossier de consultation des entreprises, comprenant :

- Un plan du relevé de l'état des lieux,
- Un dossier de plans établis suivant votre cahier des charges,
- Un descriptif des travaux par corps d'états,
- Un estimatif par corps d'états (entreprises),
- Un dossier de pièces administratives obligatoires (déclarations éventuelles de travaux, dossier d'autorisation d'enseigne, etc...)

Honoraires : 7,2% du montant HT de notre 1^{ère} évaluation (moins déduction de 150 € de l'étape 1).



Une fois l'étude réalisée, vous pouvez décider :

- Soit d'abandonner votre projet ou de le reporter en soldant les honoraires prévus dans la Convention préalable.
- Soit de poursuivre votre démarche avec nous, et nous vous proposerons alors un "Contrat de Maîtrise d'œuvre" qui viendra remplacer la Convention préalable:

3^{ème} étape, Réalisation

Si vous avez décidé de continuer avec ODR, le contrat de Maîtrise d'œuvre prévoit :

- La consultation des entreprises et des artisans agréés ODR (suivant la charte).
- La direction des travaux avec une réunion hebdomadaire sur site et un compte rendu de la visite.
- Un pilotage des travaux spécifique à ODR, (plusieurs visites par semaine), à la charge des entreprises suivant les engagements passés avec ODR.
- Un contrôle permanent des factures des entreprises avec certificats de paiements.
- Une assistance à la réception des travaux.

Honoraires : 12 % du montant HT des travaux réalisés (moins déduction des sommes avancées aux étapes 1 et 2)